

# LETTRE D'INFO

Le bulletin d'information de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Côte-d'Or



## EDITO

***Nouvelle année, nouvelle saison halieutique ; espérons que la pandémie nous laissera pratiquer notre loisir plus sereinement.***

Année d'élections à tous niveaux et le but sera pour nous tous de maintenir une pêche de qualité pour tous alors que nos détracteurs ne désarment pas. Soyons vigilants car notre département a malheureusement déjà connu leurs actions anti pêche.

## ELECTIONS DANS LES AAPPMA

***Les élections dans nos AAPPMA ont amené un certain nombre de changements car beaucoup d'administrateurs ne souhaitent pas repartir après de longues années de bons et loyaux services.***

Le recrutement de nouveaux membres fut difficile dans de nombreuses AAPPMA et deux d'entre elles ont disparu : la «Gaule d'Arc sur Tille» et «Brenne et Armançon» à Saint Rémy qui a fusionné avec «La Fraternelle de Quincy».

***Bienvenue et bon courage à tous les nouveaux.***

## REGULATION DES CORMORANS

***Une nouvelle fois, la FNPF a fait parvenir un courrier à madame Béangère ABBA, secrétaire d'état auprès de la ministre de l'environnement, pour demander une révision à la hausse de la régulation des cormorans dont la population ne cesse de croître.***

Les espèces patrimoniales fragiles, truite fario et ombre, déjà fortement diminuées par les sécheresses successives, paient un lourd tribut à ces braconniers à plumes.

Les jeunes brochets (espèce classée vulnérable) sont décimés par les centaines de ces oiseaux qui ont investi les plans d'eau.

A l'heure où le mot biodiversité est employé «à toutes les sauces», il serait bon que la biodiversité piscicole soit enfin prise en compte et réellement protégée. C'est pourquoi nous reliaerons ce courrier à tous les parlementaires du département.

JP.S.



# LETTRE D'INFO

## CRÉATION DE ZONES DE PLÂTIS SUR LE CANAL DE BOURGOGNE

**Premières réalisations concrètes dans le cadre de la convention d'objectifs entre la Fédération et VNF : création de zones de plâtis pour la faune piscicole sur le Canal de Bourgogne**

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Fédération et VNF, des travaux inédits ont été réalisés sur le canal de Bourgogne en ce début d'année 2022 en vue d'améliorer l'attractivité piscicole sur le grand bief 13Y dont les berges sont en grande partie protégées par des palplanches qui sont très peu favorables pour la faune piscicole.

Deux zones de surlargeurs ont été identifiées pour expérimenter ces travaux encore jamais réalisés sur le canal de Bourgogne en Côte d'Or à Beurizot et Gisésey le Vieil.



*Schéma illustrant la complémentarité piscicole chenal / plâtis et l'intérêt des travaux de diversification en marge du chenal navigable*

Les travaux ont pour objectif la création de zones de faible profondeur propices au développement de la végétation aquatique, support de ponte pour certains poissons (brochet et cyprinidés) et jouant un rôle de nurseries pour les alevins. Ces zones sont protégées du chenal de navigation par un merlon en enrochement avec un ou plusieurs passages ouverts sur le chenal permettant la libre circulation des poissons. Les enrochements de pieds de berge sur le merlon constituent également un habitat de reproduction et de croissance pour certaines poissons comme les percidés (perche, sandre).

Dans un second temps (début printemps), des boutures de saules et des plantes héliophytes seront implantées sur la crête des merlons en enrochement pour augmenter leur attractivité pour les poissons et la petite faune. Au niveau des berges extérieures de cordons d'héliophytes seront également mis en place à des fins piscicoles et écologiques.

*La suite en page 3* →

# LETTRE D'INFO

## SÉQUENCE PHOTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX...

Plâtis de Beurizot - Beurizot avant travaux



Plâtis de Beurizot - Après les travaux. Le merlon est incomplet sur ce plâtis contrairement au site de Gissey-le-Vieil



*La suite en page 4* →

# LETTRE D'INFO

## SÉQUENCE PHOTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX...

Plâtis de Beurizot - Après les travaux, vue depuis l'aval. Ouverture dans le merlon entre la zone protégée et le chenal dans le canal



Plâtis de Beurizot - Après les travaux, vue depuis la rive d'en face



*La suite en page 5* →

# LETTRE D'INFO

## SÉQUENCE PHOTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX...

Plâtis de Gissey-le-Vieil - Avant les travaux



Plâtis de Gissey-le-Vieil - Après les travaux, vue sur une zone stabilisée pour l'accès pêche



*La suite en page 6* →

# LETTRE D'INFO

## SÉQUENCE PHOTOGRAPHIQUE DES TRAVAUX...

Plâtis de Cisse-le-Vieil - Après les travaux, vue depuis l'aval. Ouverture dans le merlon entre la zone protégée et le chenal dans le canal



Plâtis de Cisse-le-Vieil - Après les travaux, vue depuis la rive d'en face



Suite à l'achèvement récent des travaux, la remise en eau du bief 13Y est en cours.

Des suivis piscicoles par pêche électrique seront réalisés dès l'été prochain pour évaluer la fonctionnalité de ces aménagements. Les abords des zones de travaux ont été nivelés de sorte à favoriser les accès pêche à l'amont et à l'aval des plâtis.

L'implantation d'un ponton PMR est également envisagée sur le plâtis de Beurizot à moyen terme.

***Dans le cadre de convention de partenariat, d'autres projets importants sont en cours de développement sur le domaine public fluvial!***